DECLARATION SUR L'HONNEUR DE VACCINATION D'UN ELEVAGE DE **VOLAILLES OU DE PIGEONS CONTRE LA MALADIE DE NEWCASTLE**

Je soussigné :			
déclare sur l'honneur avoir vacciné contre la maladie de Newcastle toutes les volailles (poules, dindes, pintades, canards, oies, pigeons, faisans, perdrix, cailles et ratites) et tous les pigeons voyageurs de mon élevage en particulier ceux dont les numéros de bagues matricules sont :			
Les nombres d'animau	x vaccinés par espèce	sont les suivants :	
A la date du :			
Avec le vaccin (Nom déposé du vaccin administré, n° de lot du vaccin, date de péremption) prescrit par le docteur (nom et adresse du vétérinaire) le (date de l'ordonnance).			
Fait à	, le		Signature
	Nom et signature d'ur	n témoin ayant assisté à	a la vaccination
NOTA BENE :			

Cette déclaration est valable dans les délais indiqués sur l'ordonnance remise par le vétérinaire prescripteur qui a examiné les animaux ou qui assure le suivi régulier de l'élevage. L'ordonnance doit être jointe à la présente déclaration.